

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires au tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 15 Octobre

Nouvelles politiques

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis mardi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Ils se sont occupés du budget de 1892. Le conseil a décidé que le gouvernement accepterait la discussion dans le budget même, de la réforme des frais de justice, mais qu'il demanderait la disjonction de la partie relative au régime des boissons; cette dernière réforme ferait l'objet d'une loi spéciale qui serait discutée en dehors du budget.

Le garde des sceaux a soumis à la signature du président de la République un décret nommant M. Herbette, ancien directeur des services pénitentiaires, conseiller d'Etat, en remplacement de M. Béquet, décédé.

Le ministre de la marine a fait signer par le président de la République un projet de loi portant réorganisation du corps des officiers mécaniciens de la marine.

Le ministre des travaux publics a fait connaître au conseil les explications qu'il compte fournir à la commission du budget sur le dégrèvement de l'impôt sur la grande vitesse.

M. Yves Guyot a soumis ensuite au conseil un projet de décret portant réorganisation du comité de l'exploitation technique des chemins de fer. Ce comité n'avait été organisé, jusqu'à présent, que par des arrêtés ministériels. Il aura pour mission, à l'avenir, de donner son avis sur les règlements généraux et spéciaux de l'exploitation, sur l'entretien et le perfectionnement du matériel fixe et roulant; il sera, en outre, chargé d'examiner les inventions concernant les chemins de fer, de rechercher les causes des accidents et les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour en prévenir le retour.

Le ministre des affaires étrangères a entretenu ses collègues de la réception faite à M. Cambon, notre nouvel ambassadeur à Constantinople.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 13 octobre.

M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, a été entendu aujourd'hui par la commission du budget sur le dégrèvement de la grande vitesse. Le président a déclaré que la commission s'est

préoccupée particulièrement des tarifs d'abonnements et des denrées. C'est sur ces deux points surtout que la commission désire entendre les explications du ministre.

M. Yves Guyot rappelle que l'article 15 de la loi des conventions de 1883 ne contient qu'une formule de dégrèvement par les compagnies de 10 0/0 en 2^e et de 20 0/0 en 3^e, en cas de suppression de la surtaxe par l'Etat. On a obtenu des sacrifices très inférieurs. D'abord, au point de vue des allers et retours, on a obtenu un sacrifice correspondant, qui n'était pas prévu dans les conventions; ensuite, pour les marchandises, les compagnies avaient d'abord demandé qu'au dessous de 50 kilos elles eussent des tarifs communs par zone. Le ministre a obtenu la fixation de 40 kilos et a également obtenu que la tarification fût kilométrique et non par paliers. La compagnie de l'Ouest a été invitée à appliquer sur la banlieue l'assimilation des tarifs de la compagnie à la 2^e, et de la 2^e à la 3^e.

Sur les denrées, le sacrifice est le suivant : Nord, 10 0/0; Midi, 36 0/0; Lyon, 4 0/0; Ouest, 20 0/0; Est, 5 0/0; moyenne, 17 0/0. Pour les tarifs des marchandises au-dessous de 40 kilos, il y a une moyenne de réduction de plus de 22 0/0.

M. Félix Faure fait remarquer que, au-dessous de 40 kilos, les marchandises ne sont pas divisées par messageries et par denrées. C'est là l'objet d'une critique qui a été faite.

M. Yves Guyot répond que cette distinction, « au-dessous de 40 kilos » a paru impraticable; il reconnaît qu'il y a un palier un peu large entre 31 kilos et 50 kilos. C'est un petit inconvénient, mais les intérêts des expéditeurs ne seront pas lésés en ce qui concerne les tarifs spéciaux. Le ministre dit que les compagnies en étudient tous les jours l'amélioration. En réalité, pour l'ensemble des marchandises, la moyenne est de 15 0/0 de réduction; si on avait appliqué simplement les conventions, les compagnies auraient perdu 22 millions, l'Etat 43. En l'état actuel, les compagnies perdent 41 millions, et l'Etat 55 millions. Par conséquent, les compagnies augmentent leurs sacrifices de 95 0/0, l'Etat seulement de 25 0/0.

Le ministre déclare que l'expérience est importante et grave. Dans quelle mesure la circulation des personnes et des choses sera-t-elle accrue, dans quel laps de temps les sacrifices consentis seront-ils récupérés? Il est difficile d'avoir une opinion certaine à cet égard. Il y aura une impulsion donnée aux voyages et aux transports; mais y aura-t-il un déchet? Quel sera-t-il? On est dans le domaine des hypothèses.

M. Yves Guyot, répondant à M. Pelletan, dit

Le lendemain, un peu plus forte, elle appela sa voisine de lit qui venait de se lever.

— Où vous ai-je donc vue auparavant? lui demanda-t-elle. Je suis certaine de vous avoir déjà aperçue, mais dans quelles circonstances?

La vieille balayeuse baissa la tête, n'osant répondre.

— Ah!... je sais!... je me souviens!... fit tout à coup la jeune fille, c'est vous qui, à la Villette...

Elle n'acheva pas en voyant une grosse larme qui coulait le long de la joue de la pauvre femme.

— Madame, fit-elle, vous ne m'avez pas fait beaucoup de mal, ce n'est pas la peine d'avoir tant de chagrin... Je ne vous en ai jamais voulu, croyez-le bien, ce n'était pas votre faute.

— Vrai? vous ne m'avez pas gardé rancune de ma maladresse?

— Pas un instant.

— Oh! que je suis heureuse!

— D'ailleurs, je ne veux me rappeler que vos bons soins, votre inquiétude quand j'étais en danger.

— Comment! vous avez conservé le souvenir de ce qui s'est passé pendant votre délire? Je croyais que vous n'aviez conscience de rien...

— Dans ce moment-là, c'est possible, mais à présent c'est étrange, les plus petits détails me reviennent et je vous revois à mon chevet, attentive, anxieuse, triste comme si j'avais été...

— Quoi donc?

— Votre fille!

— C'est vrai, pourtant! acheva franchement la vieille, vous seriez ma fille que je n'aurais pas eu plus d'inquiétude.

qu'il est impossible de recommencer de nouvelles négociations avec les compagnies, si on veut que la réforme aboutisse cette année.

La commission du budget en est restée à la question de savoir si le sacrifice imposé au Trésor sera de 38 millions, comme l'estime le gouvernement, ou de 41, comme le pense le rapporteur. Au projet du budget, il figure pour 38.

M. Cavaignac soutient l'estimation du gouvernement. Il dit que le chiffre de 38,000,000 a été fixé d'après l'exploitation de 1890. La commission reconnaît que les compagnies récupéreront les deux tiers de leur perte rien qu'avec le fret direct brut. Il faut bien admettre des plus-values sur les autres trafics. En appliquant ces évaluations au trafic de 1891, on trouve une marge de 7,000,000.

M. Félix Faure trouve optimiste l'estimation de M. Cavaignac.

Finalement, la commission décide d'inscrire le chiffre de 38,000,000 au budget de 1892.

Les conclusions du rapport de M. Félix Faure sont approuvées, après quoi M. Pelletan propose la motion suivante :

La commission du budget, considérant que parmi les concessions nouvelles qu'il serait désirable d'obtenir des compagnies, les diminutions sur le tarif des denrées ont une importance exceptionnelle pour le travail agricole et pour les consommateurs, invite le ministre :

1^o A assurer, pour les expéditions de denrées de 40 kil. au plus, des prix moindres que ceux qui sont établis pour les expéditions d'un poids supérieur :

2^o A obtenir sur les tarifs spéciaux des denrées, non modifiés dans une proportion légère par le tarif nouveau, des concessions en rapport avec le sacrifice de l'Etat.

Ce vœu est adopté.

Les Chambres

La rentrée des Chambres a eu lieu aujourd'hui.

Election législative

Sarlat, 12 octobre.

Voici les résultats de l'élection législative qui a eu lieu pour le remplacement de M. Clerjounie, député républicain, décédé.

Inscrits : 17,772; votants, 11,154.

MM. le docteur Deloix, républicain, 9,337 voix, élu; Delacrouzille, 759; Vigier de Penne, 1 bulletin, nuls 102.

Le protectorat français au Sénégal

Saint-Louis, 13 octobre.

Le gouverneur du Sénégal vient de conclure avec le nouveau chef des Trarzas, Ahmed-Sa-

— Cependant nous ne nous connaissons pas; c'est le hasard seul qui nous a rapprochés... Je ne sais pas même qui vous êtes...

— Ne me le demandez pas! fit la balayeuse avec vivacité, j'aurais le regret de ne pas vous répondre... Mais vous-même, comment vous appelez-vous? n'avez-vous donc pas une famille pour que personne ne soit jamais venu vous voir?

Rosa allait ouvrir la bouche pour renseigner sa nouvelle amie, quand, changeant subitement d'avis, elle continua à garder le silence.

Elle n'osait pas dire son nom à cette femme qu'elle avait vue si enragée contre les Allemands, craignant que les journaux n'eussent complété leurs informations à ce sujet.

— Si elle apprenait que je suis cette Rosa Herz accusée d'espionnage, elle me prendrait en horreur, pensa-t-elle.

Et tout haut :

— Je vous en prie, Madame, ne m'interrogez pas... chacune de nous possède une raison mystérieuse pour ne pas se faire connaître... respectons mutuellement nos secrets!

— Je ne demande pas mieux fit la vieille.

Chaque jour elles eurent des entretiens amicaux, mais jamais elles ne se départirent de la discrétion qu'elles s'étaient promise. Rosa remarqua seulement que le directeur de l'hôpital témoignait une considération particulière à sa voisine de lit. Evidemment, il connaissait son véritable nom. Il avait, en parlant à cette pauvre femme, des manières respectueuses et s'inclinait devant elle comme devant une sainte. Qui donc était cette femme?

Sa maladie, avons-nous dit, n'était qu'une anémie excessive causée par l'âge et les privations,

l'ouen, qui a passé dix jours à Saint-Louis, un traité par lequel celui-ci reconnaît notre protectorat sur l'importante région occupée sur la rive droite du Sénégal par la confédération dont il est le chef.

Nouvelles militaires

Il existe en ce moment huit vacances dans l'état-major général de l'armée : deux généraux de division et six de brigade, et il s'en produira sept autres d'ici au 1^{er} janvier : trois de divisionnaires et quatre de brigadiers.

Mais, d'après l'*Echo de Paris*, plusieurs généraux de brigade et colonels se sont rendu compte que leur état de santé leur permet bien difficilement de remplir les charges du service actif.

Quelques demandes de disponibilité et de retraite ayant été annoncées au ministère de la guerre, la promotion attendue est différée jusqu'à la fin du mois.

Les directions d'armes combleront en une seule fois toutes les vacances que les généraux atteints par la limite d'âge ou sollicitant leur admission prématurée au cadre de réserve entraîneront aux différents échelons de la hiérarchie.

Cette promotion coïncidera avec la présence à Paris des commandants de corps d'armée, que le général Saussier réunira pour la première fois, le 26 octobre, en commission supérieure de classement.

Les blessures du général Brugère

Nous lisons dans le *Petit Journal* :

Le général Brugère, chef de la maison militaire de M. Carnot, a repris son service à l'Elysée, remis d'un récent accident sur lequel on a cru devoir, dans son entourage, garder le silence le plus rigoureux.

Le général Brugère possède dans le Loiret, aux alentours du village de Beauchamps, de vastes et beaux domaines, notamment une superbe maison d'habitation : le château de La Rivière, perdu au milieu des champs et des bois. C'est là que l'été, réside la famille du général; c'est là qu'il va lui-même passer un ou deux jours dès que le lui permettent les fonctions qu'il remplit auprès du président de la République.

Or, un matin qu'il se promenait dans une prairie devant le château, le général Brugère avisa une vache qui paissait là tranquillement. Il s'avança pour la caresser, pour la flatter, comme disent les braves gens du pays en racontant la chose. Mais cette vache avait sans doute lu La Fontaine. Elle se méfiait des flatteurs; car tandis que son propriétaire étendait la main dans un geste plein d'abandon, elle lui portait un coup de tête furieux. Le général, instinctive-

probablement aussi par les chagrins. Quand elle fut à peu près réconfortée, elle demanda énergiquement à quitter l'hôpital. Comme le directeur se refusait à la laisser partir, objectant qu'elle était loin d'une guérison complète, elle insista.

— Non, dit-elle, il n'y a pas trop de place dans les hôpitaux... Voilà assez longtemps que j'occupe mon lit... au tour d'une autre plus malade que moi!... d'ailleurs, tant que je gagnerai de quoi ne pas mourir de faim, je n'accepterai rien de la charité publique!

— Vous consentirez au moins à passer quelques jours à l'asile du Vésinet, où je vous enverrai en convalescence.

— Il n'y a pas de danger! je ne suis pas habituée à tant dorloter ma vieille carcasse!...

— Mais vous n'y pensez pas!... vous en allez ainsi... dans votre état!... est-ce que je ne failirais pas à mon devoir en vous abandonnant? une femme comme vous... ce serait une abomination!

— Silence! Monsieur le directeur, dit gravement la vieille, pas un mot de plus... rappelez-vous ce que vous m'avez promis. Je ne suis ici qu'une malheureuse, reconnaissante de vos bontés, mais je vous en supplie... faites-moi signer mon bulletin de sortie... il le faut... je le veux!

Le directeur connaissait apparemment l'inébranlable volonté de la vieille femme, car il cessa d'insister.

— Allons, fit-il attristé, il sera fait comme vous le désirez.

Le jour où elle partit, elle embrassa tendrement Rosa, trop faible encore pour se lever.

— Où vous retrouverai-je, demanda la jeune

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 58

SANS PEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

XIII

A L'HOPITAL

Elle fut la première personne qu'elle aperçut en reprenant connaissance. La malade regarda la pauvre vieille femme avec surprise, puis elle fit un geste, comme quelqu'un qui se souvient.

La balayeuse se recula alors, mécontente d'être reconnue, et voulut se retirer.

— Restez, lui dit Rosa d'une voix bien faible.

Elle se rapprocha en tremblant.

— Donnez-moi votre main, continua la jeune fille avec effort.

Elle mit sa main toute maigre, toute ridée, toute calleuse dans celle de Rosa, qui poursuivait :

— Je n'ai pas oublié... pendant que j'étais si malade... c'est vous qui avez aidé les infirmières à veiller sur moi... vous êtes bonne... je vous remercie...

La malade n'en put dire davantage ce jour-là.

ment, s'était reculé, et la corne de la vache qui pouvait le transpercer ne fit que lui labourer la main assez profondément.

Dès le soir même, peu soucieux d'ébruiter l'aventure, le général quittait La Rivière pour se faire donner ailleurs les soins nécessaires. Et voilà pourquoi on a pu voir, pendant plusieurs jours, ici et là, le général Brugère avec le bras en écharpe. Mais aujourd'hui tout danger de complication a disparu.

La villégiature ne réussit décidément point au général Brugère. C'est surtout pour ce militaire que l'on peut dire que les campagnes comptent double.

Les grandes manœuvres de 1892

Les grandes manœuvres de 1892 auront sans doute lieu dans l'Ouest. Les 3^e et 4^e corps d'armée seraient opposés l'un à l'autre, augmentés chacun d'une division de quatre régiments mixtes.

La santé de Bismarck

Des nouvelles de source privée représentent l'état de M. de Bismarck comme très grave.

Conspiration contre le Czar

Kiew, 13 octobre.

Une conspiration contre la vie du czar a été découverte à Kiew ; de nombreuses arrestations ont été opérées.

Rencontre de Rudini-de Giers

Une conférence a eu lieu au château de Monza entre M. di Rudini et M. de Giers, à la suite d'un déjeuner où assistait le roi et la famille royale.

On se demande si cette entrevue a pour but de détacher l'Italie de la Triple-Alliance ou d'amener la Russie à cette même alliance.

* * *

Vienne, 13 octobre.

Suivant l'*Ecotrablatt*, la rencontre de Rudini-de Giers a une très grande importance ; il serait possible que le roi de Roumanie, agissant à l'instigation de la Russie, cherchât à détacher l'Italie de la triple alliance afin de la rallier à la ligue franco-russe ; il est cependant plus probable que cette entrevue a pour but de rapprocher la Russie de la triple alliance et de préparer peut-être le désarmement général de l'Europe.

Un don du duc d'Aumale

M. le duc d'Aumale a fait samedi à l'Académie une communication qui intéresse au plus haut point les origines de la peinture française. Il a annoncé à la compagnie qu'il vient de se rendre à Francfort et d'acquiescer au prix de 300,000 francs, de M. Brentano, la suite des quarante miniatures peintes par Jean Fouquet pour le livre d'heures d'Etienne Chevalier.

Ces miniatures, qui sont, paraît-il, de toute beauté et font l'admiration de tous les connaisseurs, sont, dans l'esprit du généreux donateur, destinées au musée de Condé, où elles constitueront, au milieu des splendides collections qui, on le sait appartiennent déjà à l'Institut, le monument le plus considérable de l'art français.

L'Académie a accueilli la communication de cette nouvelle par d'unanimes applaudissements ; et a vivement remercié M. le duc d'Aumale d'avoir conservé à la France ces chefs-d'œuvre dont elle déplorait la perte.

Sénégal

Le colonel Badens, est nommé commandant supérieur au Sénégal.

file.

— Tous les matins, rue de Meaux, à la Villette. Et vous !

— Hélas ! Dieu le sait !

Elles échangeaient un dernier serrement de mains et se quittèrent en pleurant.

Le jeudi et le dimanche suivants, jours de visite réglementaires, la vieille revint à l'hôpital pour voir Rosa, qu'elle trouva assise dans un grand fauteuil, près de la fenêtre de la salle, contemplant l'azur du ciel et se réchauffant aux tièdes rayons du soleil d'avril. La pauvre femme arrivait cassée, fourbue, se traînant à peine, ayant fait à pied le chemin, assez court cependant, de la Villette à l'hôpital Lariboisière.

— Pourquoi ne prenez-vous pas le tramway pour venir, lui demanda Rosa la première fois.

— Parce que j'aime mieux me dégourdir les jambes, il faut bien que je rapprenne à m'en servir.

La vieille balayeuse mentait. Elle faisait la route à pied par économie, craignant de ne plus pouvoir travailler longtemps, et mettant chaque jour quelques sous de côté sur son maigre salaire pour que sa fin ne fût pas trop misérable.

Elle vint ainsi deux fois, mais le second jeudi, ce fut en vain que Rosa l'attendit. Elle ne parut pas davantage le dimanche après. La jeune fille, qui s'était sincèrement attachée à elle, éprouva une inquiétude d'autant plus vive qu'elle ne la revit plus.

— Mon Dieu ! pensa-t-elle, serait-il arrivé quelque accident ? Est-ce donc moi qui porte malheur à ceux qui m'aiment ?

Elle arrêta le directeur la première fois qu'il

La succession du général Boulanger

Les filles du général Boulanger attaqueront le testament de leur père, uniquement pour protester contre l'omission dont elles furent l'objet.

Elles réclameront seulement le portrait, l'épée, les épaulettes et les décorations de leur père.

C'est donc une revendication plutôt morale que pécuniaire.

On assure, en outre, que le défunt a laissé environ 250,000 francs, plus 100,000 francs, représentés par une assurance sur la vie, contractée à une compagnie d'assurances de New-York.

L'incident de Gibraltar

L'émotion est très grande à Madrid et si on n'avait pas la confiance absolue que le gouvernement opposera une fin de non recevoir aux prétentions de l'Angleterre de relia Gibraltar par un chemin de fer aux principales villes de l'Andalousie, il y aurait un déchaînement populaire.

Les faillites en Italie

La Banque populaire de Cantu à Rome vient de suspendre ses paiements.

Son conseil administratif a demandé au ministre un délai de 6 mois.

L'attentat de Reichemberg

Deux individus, originaires de la Bohême, ont été arrêtés à Berlin. Ils sont soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat contre l'empereur d'Autriche à Reichemberg.

Le service militaire de deux ans en Allemagne

On peut actuellement constater à Mulhouse, en suivant l'instruction des recrues de la classe, arrivées au régiment de dragons numéro 22, que le principe du service militaire réduit à deux ans est mis en pratique.

L'entraînement à part de la classe est très sévère : on ne mêle jamais ces hommes aux autres dans les manœuvres. Il en résulte pour les officiers auxquels la tâche d'instructeur incombe, que chacun fait un cours spécial aux hommes selon la classe qu'ils forment. On peut ainsi poursuivre sans plus d'entraves l'instruction avancée des hommes sous les drapeaux depuis 1889 ou depuis 1890.

Ce système sera appliqué jusqu'aux plus extrêmes limites : on ne fera manœuvrer d'ensemble que vers le printemps prochain, pour des opérations en campagne.

Mais, à en croire des recrues, l'entraînement confine déjà au surmenage.

La langue allemande obligatoire en Alsace-Lorraine

Le ministère d'Alsace-Lorraine vient de publier une ordonnance en vertu de laquelle tous les conseils de fabrique presbytéraux, les consistoires, les administrations des synagogues, les commissions administratives des établissements religieux, d'instruction et enfin toutes les autorités religieuses devront se servir de la langue allemande pour leur correspondance officielle à partir du 1^{er} avril 1892. Des exceptions temporaires pourront être accordées par le ministère.

Tentative de révolution dans l'Uruguay

Dimanche soir, une tentative de révolution a eu lieu à La Union, dans les environs de la ville. Les membres d'un club révolutionnaire ont ouvert le feu sur les troupes. Celles-ci ont riposté. Il y a eu plusieurs tués et plusieurs blessés.

passa dans la salle.

— Monsieur, lui dit-elle, vous allez me trouver bien indiscret, mais j'ai cru remarquer que vous seul ici connaissiez une pauvre vieille femme, partie maintenant de l'hôpital, et qui m'a témoigné beaucoup de sympathie pendant ma maladie...

— Votre ancienne voisine de lit ?

— Oui, Monsieur.

La figure du directeur prit une expression de pitié ; il se tut pendant une seconde, comme s'il cherchait ce qu'il devait répondre, puis tout à coup ses traits redevinrent froids, impénétrables.

— Vous vous trompez, Mademoiselle, fit-il simplement, je ne connais pas cette femme.

Et il s'empressa de sortir de la salle, abrégé par sa visite d'inspection.

— Il la connaît, pensa Rosa, mais il ne veut rien dire. Pourquoi ?

Elle interrogea les infirmières, les malades entrées avant elle à l'hôpital, et n'apprit rien de précis. Le jour où la vieille balayeuse avait été apportée, à demi morte d'épuisement, le directeur, en passant devant son lit, avait poussé un cri de surprise. Pouvant à peine parler, elle avait mis un doigt devant sa bouche, et tout dans sa figure pâle et amaigrie semblait implorer le silence. Le directeur s'assit auprès d'elle et, entre eux, commença un entretien à voix basse, que personne n'entendit. On remarqua seulement que, au moment où il se levait, elle tira de dessous son oreiller un petit objet enveloppé qu'elle lui remit avec un geste de recommandation suprême. C'était sans doute un précieux dépôt car il le saisit avec une émotion respectueuse et le serra précieusement

Parmi les prisonniers, qui sont assez nombreux, se trouve un prêtre.

Le mouvement révolutionnaire est complètement arrêté.

Les troupes à la disposition du gouvernement, dans la ville et dans la province, se composent de 8,000 hommes.

Le but du mouvement avorté était d'assassiner le président et de s'emparer des membres de la junte.

Chine

Une dépêche de M. de Lanessan annonce que la province du Delta, qui fut toujours la plus troublée, est actuellement complètement tranquille.

Les autorités annamites donnent partout un concours absolu pour la police et la rentrée des impôts.

La malle des Indes

Le *Figaro* annonce, que le gouvernement anglais vient de prévenir officiellement le gouvernement français que la malle des Indes ne passerait plus par Brindisi et la France, mais par Salonique et l'Allemagne.

Nous croyons savoir que le gouvernement n'a reçu encore aucun avis à ce sujet.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

CONSEILS MUNICIPAUX

La quatrième session ordinaire des conseils municipaux pour l'année 1891 s'ouvrira dans toutes les communes du département le 8 novembre prochain. La durée sera de quinze jours.

Mairie de Cahors

Les porteurs des obligations (4^{me} série) de l'emprunt municipal d'un million de 1883, n^o 501 à 600 inclus, sont prévenus que le remboursement au prix de (500 fr.) de ces titres — aura lieu à partir du 15 octobre prochain au bureau de la Perception de Cahors (cours de la Chartreuse n^o 7) de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Ces obligations cessent de produire intérêt à partir de cette date.

* * *

Les porteurs de coupons d'intérêt de l'emprunt d'un million (1883) à l'échéance du 15 octobre prochain sont prévenus que le paiement en sera effectué, à partir du même jour à la Perception de Cahors, (cours de la Chartreuse n^o 7) aux heures ci-dessus indiquées.

Il en sera de même des coupons dont l'échéance serait antérieure, mais ils devront être présentés séparément.

LES EMPLOYÉS DU CHEMIN DE FER

La *Dépêche* publie la réclamation suivante qui lui a été adressée par les employés du chemin de fer :

Monsieur le directeur,

Tous les employés du chemin de fer en résidence à Cahors ont l'honneur d'adresser, par la voie de votre journal, une réclamation à MM. les répartiteurs de la cote personnelle et mobilière de Cahors.

Comment se fait-il que les employés paient plus cher la cote personnelle et mobilière que les habitants de Cahors ?

dans son portefeuille. Comme elle le rappelait du regard, il se pencha vers elle avant de s'éloigner. La malade lui murmura quelques mots à l'oreille. On vit les lèvres du directeur s'agiter ; puis leva le bras, prêtant un serment mystérieux.

Chaque fois qu'il était revenu près du lit de la vieille, il s'y était toujours arrêté longuement et avec bonté ; mais de leurs entretiens répétés, personne n'avait jamais pu saisir au vol que des paroles banales, lesquelles rapportées à Rosa ne lui apprirent absolument rien.

La guérison de la jeune fille fit de rapides progrès. Sa maladie avait duré en tout six semaines, auxquelles il faut ajouter quinze jours de convalescence passés à l'asile du Vésinet.

Elle revint donc au bout de deux mois, encore bien faible, aux Batignolles où, ainsi que nous l'avons dit, elle occupait une chambre dans une cité populaire.

Dans l'interval, la maison avait changé de gérant et de concierge, et l'époque du terme était arrivée. Comme elle n'avait pas de quoi payer son loyer, on lui signifia qu'on lui garderait tout ce qu'elle possédait, en mantissement jusqu'à ce qu'elle fut en mesure de s'acquitter. Elle eut beau prier, supplier la nouvelle concierge, tout fut inutile. La clef de sa chambre lui fut nettement refusée, le gérant ayant donné des ordres formels.

Elle courut chez cet homme imployable pour essayer de l'attendrir ; il ne daigna même pas la recevoir. Cette fois, elle était positivement dans la rue, possédant seulement la petite somme qu'on remettait à toute personne sortant du Vésinet et que dans son dénuement, elle n'avait pas cru devoir refuser.

Nombreux employés, pères de famille de cinq et six enfants, payent 18 fr. de cote personnelle et mobilière, d'autres 14 et 16 fr. Pourquoi ces écarts ?

Nous ne sommes, les employés, que de simples ouvriers avec un petit mobilier, prêts à changer de résidence tous les jours, et nous prions MM. les répartiteurs de ne pas nous considérer comme des gens fortunés et de bien vouloir nous ramener notre cote personnelle et mobilière au même taux que les habitants de Cahors.

A Toulouse, les employés ne paient que 3 fr. 80 à 8 fr. de cote personnelle et mobilière, et à Brive, 6 et 8 fr.

Dans l'espoir, monsieur le directeur, que notre réclamation ne sera pas adressée en vain.

Veuillez recevoir nos sincères remerciements.

Pour tous les employés : X...

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Notre compatriote M. Léris, receveur des contributions indirectes à Segonzac (Charente), est nommé receveur à Treignac (Corrèze).

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Par décision de M. l'inspecteur d'Académie, les institutrices stagiaires dont les noms suivent ont été nommées :

Mlle Lauricesque, de Montcuq à Bretenoux ;
Mlle Louradour, de Bretenoux à Montcuq ;
Mlle Lavabre, élève sortant de l'Ecole normale, à Beaumat (école facultative).

Nécrologie

Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'excellent trésorier de la section de Cahors des *Prévoyants de l'Avenir*, M. Murat, employé des chemins de fer construits par l'Etat. M. Murat est mort presque subitement à Paris où il était allé passer quelques jours de congé.

C'est une perte réelle pour la 405^e section et une désolation pour sa famille et pour les nombreux amis qu'il comptait à Cahors.

* * *

Marie Bras, plus connue sous le nom de *Miette*, au service de la famille Gambetta depuis plus de 30 ans, vient de mourir à Cavanès, près Cahors, d'une maladie de cœur ; son dévouement a été au-dessus de tout éloge. L'affection que lui témoignait notre illustre compatriote était légendaire. Depuis la mort de M. Gambetta père, au service duquel elle était spécialement attaché la brave *Miette* s'était retirée dans son pays natal.

DE PASSAGE A CAHORS

M. Poubelle, préfet de la Seine, est arrivé hier, par le train de 8 h. 46, venant de Toulouse se rendant à Paris.

Vélo-sport cadurcien

MM. les membres du V.S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu le vendredi seize octobre courant à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la société (café Tivoli).

Ordre du jour :

Championnat du 18 octobre 1891.

* * *

C'est dimanche 18 octobre que le Vélo-sport cadurcien fait courir le championnat du Lot de 50 kilomètres, sur route.

Le départ sera donné dimanche matin à 7 heures sur le pont Louis-Philippe, côté de Saint-Georges.

Le parcours à effectuer est d'aller à Concots et revenir.

Tous les coureurs qui couvriront cette distance

Endurcie à l'école de la misère, elle résolut de lutter avec énergie pour cette existence qu'elle avait failli perdre et que la providence lui conservait.

Ne lui restait-il pas, d'ailleurs, sa vieille amie, la balayeuse ! Elle irait la trouver à la Villette. La brave femme devait connaître du monde dans ce quartier ; par son intermédiaire, elle ne serait pas longue à se procurer du travail, même infime, mais suffisant pour satisfaire ses besoins immédiats.

Rosa se mit donc en route pour la rue de Meaux. Arrivée là, elle s'informa principalement aux alentours de l'hôtel Germania. Des commères complaisantes la renseignèrent. La vieille balayeuse était revenue depuis peu, après avoir fait une longue station à l'hôpital ; on l'avait revue pendant quelques jours reprenant son ancien service. Elle était bien changée, bien faible, c'est à peine si ses pauvres jambes engourdis consentaient à la porter. La malheureuse femme se traînait du mieux qu'elle pouvait, s'arrêtant à chaque instant pour se reposer sur le manche de son balai, épuisée hors d'haleine, faisant pitié !... Quand une âme compatissante lui demandait de ses nouvelles, elle remuait tristement la tête et se plaignait de raideurs dans tous les membres.

Dame ! elle n'était plus jeune et il lui fallait un fameux courage pour ne pas renoncer à son travail dans le triste état où elle se trouvait.

(A suivre).

A. SIRVEN ET. ASIÉGL

en moins de 2 heures 20, recevront un diplôme.
Le premier arrivé sera proclamé champion du Lot pour l'année 1891.
Nous ferons connaître le résultat de ce championnat.

ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN

Année scolaire 1891-1892. — Les cours auront lieu les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de huit heures à neuf heures et demie du soir.

L'ouverture est fixée au mardi 2 novembre prochain et la clôture au 31 juillet 1892.

La distribution des prix aura lieu dans la première quinzaine d'août.

Pour être admis à suivre les cours de dessin les élèves devront être âgés de onze ans au moins; les parents devront les faire inscrire, avant le 1^{er} novembre, chez le directeur de l'École, rue du Séminaire, 3. Les anciens élèves ne sont pas dispensés de cette formalité.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 5 octobre 1891

Présidence de M. de Laroussilhe, directeur semestriel

M. le secrétaire général dépose les publications reçues. Il donne connaissance de la circulaire du 10 septembre 1891, adressée à M. le président de la société par M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en même temps que le programme des questions à traiter pour le congrès des sociétés savantes en 1892.

Il dépose également un tableau généalogique de la famille d'Hébrard de St-Sulpice, envoyé par M. Fernand d'Hébrard, notre confrère, pour être annexé à l'ouvrage dont il a précédemment fait hommage à la société.

Il donne lecture d'une lettre de M. Champim proposant l'échange du Bulletin de la Société d'Histoire de Paris avec celui de la Société des Études.

Cet échange est accepté.

Sont ensuite présentés comme membres :
1^o M. Fourastié, curé de Pern, sous le patronage de MM. Greil et l'abbé Gary;
2^o M. Ludovic de Valon, sous-chef de section de la C^o d'Orléans, sous le patronage de MM. Greil et l'abbé Gary;

3^o M. Mayac, artiste-peintre à Paris, sous le patronage de MM. Rouquet et de Laroussilhe.

Conformément aux statuts, leur élection est renvoyée à la prochaine séance.

M. Greil lit une notice nécrologique très intéressante et très complète sur M. Cessac Adrien, ancien membre de la Société des Études, décédé à Souillac le 13 février 1891. Cette notice sera insérée dans le prochain fascicule du Bulletin.

M. Rouquet donne lecture de trois fables en patois quercynois imitées de Lafontaine : *Lou lioun malaou à lou Raynal*; — *Lo cigalo et lo fourmi*; — *L'asé bestit de lo pèl del lioun*.

M. Mayac présente une charmante copie d'un tableau de Chaplin : *Souvenir*, qu'il a l'intention d'offrir par l'intermédiaire de la Société au Musée de la ville.

La Société félicite vivement M. Mayac de cette œuvre, qu'elle sera heureuse de transmettre au Musée, selon son désir, de la part d'un artiste originaire du département.

ARRESTATION

Le gendarme Rousset a arrêté à la gare de Calvignac le nommé Laval, évadé de la prison de Pléaux (Cantal), et qui avait, depuis, commis une trentaine de vols avec effraction et escalade, dans le Lot, le Cantal et la Corrèze.

Malfaiteur depuis l'âge de 16 ans, il a été trouvé, lors de son arrestation, porteur d'un ballot contenant vingt foulards de soie, vingt-trois couteaux, une douzaine de chemises, des ciseaux, des pinces, des ciseaux à froid, etc. Il avait sur lui une somme de 103 fr.

MARCHÉ AUX RAISINS

Le marché est assez bien garni, l'auxerrois s'est vendu au même prix: 0,35 cent. le kilo, les raisins mêlés 0,25.

Tribunal correctionnel de Cahors

Dans son audience du 13 octobre, le tribunal correctionnel de Cahors a prononcé les peines suivantes :

50 fr. d'amende à Magot, Pierre, 73 ans, pêcheur à Bouziès, pour délit de pêche.

50 fr. d'amende à Gras, Pierre-Paul, 27 ans, propriétaire à Castelnaud, pour délit de chasse.

15 jours de prison et 16 fr. d'amende à Bach, Jean, 35 ans, cultivateur à Cavaniès, commune de Cahors, pour vol de récolte.

30 fr. d'amende à Carmelle, Marie, veuve Marfoil, ménagère à Puy-l'Évêque, pour colportage d'allumettes de fraude.

40 fr. d'amende à Roques, Jean, 66 ans, cultivateur à Aujols, pour colportage de tabac de fraude.

UN GÉANT

On montre aux Folies-Bergère, à Paris, un Chinois, ne mesurant pas moins de deux mètres soixante-cinq de taille.

Il se nomme Chang-Tu-Zing et est âgé de 45 ans.

C'est le colosse le mieux proportionné que l'on ait jamais vu.

Ses mains ont quarante-cinq centimètres de longueur.

UN PAUVRE DIABLE

Nous venons de voir un malheureux que des gendarmes conduisaient au violon. Il paraît qu'il avait voulu voyager en chemin de fer n'ayant rien dans le gousset; la compagnie d'Orléans l'a trouvée mauvaise et a prié la gendarmerie de lui trouver un logement.

PAIEMENT DES MANDATS-CARTES A DOMICILE

Nous avons déjà parlé de l'enquête prescrite par le directeur général des postes au sujet du paiement des mandats-cartes à domicile. Cette enquête a abouti à un premier résultat très heureux : à partir du 1^{er} novembre prochain, les mandats-cartes français et internationaux seront payés au domicile des destinataires par l'intermédiaire des facteurs, dans toutes les communes rurales autres que celles pourvues d'un bureau de poste.

C'est la consécration officielle de ce qui se pratiquait souvent officieusement jusqu'ici. Les habitants de la campagne, éloignés des bureaux de poste, avaient souvent recours au facteur pour lui faire toucher leurs mandats. La décision de l'administration est pourtant un grand pas en avant. Si la mesure qu'on adopte à titre d'essai dans les communes rurales donne de bons résultats, il est probable qu'elle conduira à l'établissement d'un régime analogue pour le paiement des mandats-cartes dans les villes... le jour où l'administration aura les moyens de payer des employés supplémentaires.

Il ne s'agit, bien entendu, dans cette réforme, que des mandats-cartes et non des mandats envoyés sous pli fermé aux destinataires par leurs correspondants. Les facteurs effectueront le paiement des mandats-cartes, suivant les règles prescrites pour la remise des lettres recommandées.

Lentillac

Dimanche matin, un propriétaire de Lentillac, près Figeac, a aperçu, dans sa vigne, un blaireau en train de manger des raisins, s'étant approché, le blaireau a pris la fuite et est allé se cacher dans un terrier.

Dans la journée, on a allumé du feu à l'entrée du terrier et on a pratiqué une issue du côté opposé où l'on a placé une sorte de cage en bois. Poussé par la fumée l'animal est sorti de sa demeure et est entré dans la cage où il a été enfermé vivant.

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE

Par Emile DESBEAUX

Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La *Physique populaire*, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La *Physique populaire* est le quatrième volume de la Bibliothèque fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Énergie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Énergie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la *Physique populaire*.

La *Physique populaire* est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8^o jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco en séries, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 15 octobre 1891 : Jack Morand : La Charité. — Pierre Maël : Quand on aime (suite). — Fabre : Mademoiselle de Malavieille (suite). — B. Allard : Les Flibustiers (suite). — André Valdès : Les Trésors des Vaincus (suite). — Alexis Bouvier : Les de Berny (suite).

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 18 OCTOBRE

de 4 heures à 5 heures du soir

(Allées Fénélon)

Pas Redoublé Leroux.
Les bords du Lac (mazurka) Bousquet.
Sur la montagne (valse) Kaulich.
La Mascotte (fantaisie) Audran.
Bella-Bocca (polka) Walteufel.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournées artistiques A. Delétraz

Samedi, 17 octobre 1891

UNE SEULE REPRESENTATION DU GRAND SUCCÈS DU THEATRE DU PALAIS ROYAL

LES HÉRITIERS GUICHARD

Comédie-vaudeville en 3 actes de M. G. Marot

ON COMMENCERA PAR

Un Nuage dans un ciel bleu

Comédie-vaudeville en 1 acte, de M. G. Marot

Avec MM.

RICHE, du Palais-Royal;
NÉRAT, de la Gaité;
DUVIVIER, de la Renaissance;
LÉO, du Déjazet;
HODIN, de Cluny;
SÉNÉCHAL, du Châtelet;
Mme Rose BRUYÈRE, des Variétés;
Mlle Jane DAREL, du Vaudeville;
Mlle MARIANI du Châtelet;
Mlle A. RÉGNAULT, de la Gaité;
Mme DUVIVIER, de la Renaissance.

La nouvelle comédie de M. Gaston Marot, *Les Héritiers Guichard*, a obtenu à Paris, aux Variétés, un grand et légitime succès. Succès de fou rire. Mérite rare, l'auteur a fait une œuvre d'un comique irrésistible sans sortir des limites du bon goût. Une troupe d'artistes éprouvés joue avec ensemble et un entrain endiablé, l'épopée de ces Héritiers qui a fait rire tout Paris. — La province et l'étranger riront d'aussi bon cœur que les Parisiens.

Le nom seul de M. A. Delétraz, l'administrateur de la tournée, nous dispense de l'éloge.

Nous l'avons vu à l'œuvre, et ce sera pour lui un succès de plus — un succès mérité.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES

A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4^{me} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

AU PROPHÈTE

PLANACASSAGNE

Boulevard Gambetta, 91, en face le Monument

CAHORS

Fabrique de couronnes funéraires

EN PERLES, MÉTAL ET IMMORTELLLES

Réparation de vieilles couronnes

Bourse de Paris

Cours du 14 octobre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt. 95 80
3 0/0 amortissable.....compt. 96 50
3 0/0 Emprunt 1891..... 94 95
4 1/2 0/0 1883.....compt. 105 75

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE..... 4680 >
CRÉDIT FONCIER..... 1260 >
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE..... 481 25
COMPTOIR N^o D'ESCOMPTE..... 542 50
EST (Chemin de Fer)..... 907 >
LYON..... 1495 >
MIDI..... 1287 25
NORD..... 1795 >
ORLÉANS..... 1500 >
OUEST..... 1040 50
GAZ, C^o parisienne..... 1420 >
CANAL DE SUEZ..... 2870 >
CANAL DE PANAMA..... 26 25
Etablissements DECAUVILLE..... 310 >

OBLIGATIONS

LYON (fusion)..... 444 50
EST 3 0/0..... 442 >
MIDI 3 0/0..... 446 >
NORD 3 0/0..... 448 >
ORLÉANS 3 0/0..... 455 >
OUEST 3 0/0..... 445 >
SUD DE LA FRANCE..... 398 >
OUEST-ALGÉRIEN..... 412 >
EST-ALGÉRIEN..... 409 5
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853..... 590 >
— — — 4 0/0 1863..... 519 >
— — — fonc. 3 0/0 1877..... 393 >
— — — comm. 3 0/0 1879..... 475 >
— — — fonc. 3 0/0 1879..... 470 >
— — — comm. 3 0/0 1880..... 474 25
— — — fonc. 3 0/0 1883..... 421 >
— — — 3 0/0 1885..... 469 20
— — — bons 100 fr. av. lots..... 53 >
GAZ, C^o parisienne..... 526 55

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889..... 96 70
RUSSE, 4 0/0 consolidé..... 96 >
PORTUGAIS 3 0/0 (rente)..... 37 25
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889..... 257 >
LOMBARDS, 3 0/0..... 314 >
SARAGOSSE 3 0/0..... 339 >

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société)..... 650 >
Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0..... 470 >
— PORTO-RICO 3 0/0..... 457 00
— BAHIA (Brésil) 5 0/0..... 002 70

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

BULLETIN FINANCIER

du 14 octobre 1891

La reprise s'est manifestée aujourd'hui dès le début de la séance. C'est bien du reste ce que nous avions prévu en disant que la baisse ne pouvait aller bien loin. Nous sommes du reste à la veille de l'emprunt russe et on éprouve ce besoin de soutenir les cours. Ce sera à n'en pas douter un très grand succès, à en juger par les demandes qui sont déjà parvenues aux guichets de nos grands établissements de crédit.

Le 3 0/0 est à 95,80, en hausse de 0,20. Le nouveau finit à 94,92 1/2.

Comme nous l'avions prévu, le recul de nos grands établissements de crédit ne pouvait durer, aussi avons nous à enregistrer une reprise sensible. Le Crédit Foncier est à 1260. La Banque de Paris fait 767,50 le Crédit Lyonnais fait 801,15.

Le relèvement d'aujourd'hui est spécial à nos valeurs, car les fonds étrangers restent toujours hésitants. L'Italien est calme et ne se relève pas à cause de la faiblesse des autres fonds internationaux.

En Banque, les valeurs de cuivre faiblissent de nouveau. L'Alpine est mieux tenue à 176,25.

L'Explosif Fortis est à 122.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES les

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche

DU LOT

Bibliographie

La Rédaction du *Journal des Religieuses institutrices* et du journal *L'Education* vient d'entreprendre la publication d'un **Journal de la première enfance**, destiné aux mères de famille qui commencent elles-mêmes l'instruction de leurs enfants et désirent leur donner une éducation sérieusement chrétienne, ainsi qu'aux maîtresses des salles d'asiles et des écoles enfantines catholiques.

Nous avons sous les yeux le 1^{er} numéro. Il est parfaitement approprié à son but. C'est un journal d'aspect gracieux, brillamment illustré, imprimé sur papier de luxe avec une coquette couverture en trois couleurs.

Divisé en deux parties, il fournit dans la 1^{re} des directions, des programmes et des exercices, des leçons de morale et de choses, des cours d'histoire sainte et d'histoire de France, de lecture, d'écriture, de dessin, etc.; et, dans la seconde, cherche à recréer les enfants par une nouvelle très intéressante, et des jeux d'esprit: charade, énigme, rébus...

Il est bi-mensuel et coûte 5 francs par an. — Les abonnés au *Journal des Religieuses* ou à *L'Education* (prix 6 fr.) ont le privilège de le recevoir pour 4 fr.

Bureaux, rue Cassette, 15, Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés,

choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements: 1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

Les mémoires de M. de Moltke

On conçoit aisément tout l'intérêt que va exciter l'apparition des Mémoires du Maréchal de Moltke, dont le premier volume intitulé: **La Guerre de 1870**, vient de paraître en français. (Un fort volume in-8^o du prix de 10 fr.)

Le chef du grand Etat-Major Allemand donne dans ce volume, écrit d'un bout à l'autre de sa propre main, le précis froidement lumineux des opérations conçues, dirigées ou inspirées par lui.

Il indique, sans insister outre mesure, les fautes commises de part et d'autre, et reconnaît de même les mérites de chacun, ami et ennemi. Son récit, d'une concision et d'une netteté remarquables, est des plus complets à tous les égards.

La place nous manque ici pour signaler tous les passages intéressants du livre, les appréciations toutes personnelles du maréchal sont exprimées en quelques phrases toujours nettes et concises.

Qu'il nous suffise d'ajouter que le grand public aura là un précis de la guerre franco-allemande, émanant, il est vrai de la plume du général en chef qui l'a dirigée contre la France, mais écrit d'une manière impartiale, il faut bien le reconnaître.

Pour écrire l'histoire de cette campagne mémorable, le maréchal de Moltke reprend son rôle de chef d'Etat-Major, et toutes les fois que le sujet s'y prête, il interrompt son récit pour donner son appréciation sur telle mesure prise par les généraux français ou allemands, pour expliquer les raisons qui plaident en faveur de telle disposition plutôt que de telle autre. C'est donc en même temps un cours d'art militaire professé par celui de tous les généraux qui était le plus à même d'embrasser l'ensemble des opérations, de juger les déterminations prises ou les manœuvres exécutées.

Admirateur convaincu de la vaillance des soldats et des chefs, à quelque armée qu'ils appartiennent, son témoignage ne peut que concourir à passer leurs noms à la postérité.

La page entre autres où il semble sortir de son impassibilité, est celle qu'il consacre aux charges brillantes du général Galifet à Sedan, qui furent malheureusement impuissantes à empêcher la catastrophe où vint s'effondrer l'Empire.

Enfin, il se montre grand psychologue, tant à l'égard des militaires qui ont voulu jouer un rôle politique, que des hommes politiques qui ont cru pouvoir diriger des armées.

Pour recevoir le volume franco, adresser
AU BUREAU DU « JOURNAL DU LOT »
la somme de 10 francs

ETUDE

de M^e ESPÉRET, avoué, rue de la Liberté,
n^o 11

EXTRAIT

D'UN
jugement de divorce

Suivant jugement de défaut rendu par le tribunal civil de Cahors en date du vingt juillet dernier enregistré, le divorce a été prononcé au profit de dame Jeanne Pécol, sans profession, épouse de Léon Ruamps, domiciliée à Cahors, pourvue de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau en date du quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, ayant M^e Espéret pour avoué constitué par le dit tri-

bunal, contre Léon Ruamps, son mari, dessinateur dans les bureaux des chemins de fer de l'Etat à Cahors.

La présente insertion est faite en vertu de l'article 247 paragraphe 3 du code civil et sur ordonnance de monsieur le président du tribunal civil de Cahors, en date du treize octobre courant.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-onze.

L'avoué poursuivant,
Signé: ESPÉRET.

TANIS (Manche)

Depuis au moins 15 ans je souffrais de l'estomac, je n'avais plus d'appétit, j'avais de la fièvre et j'étais faible; je ressentais des maux de tête, des étourdissements, une lassitude générale. Tous ces maux ont disparu, grâce aux bienfaisantes **Pilules Gicquel**. Plusieurs personnes de ma paroisse, atteintes de jaunisse, constipation, étourdissements, en ont fait usage, et elles me chargent de vous exprimer le regret de n'avoir pas connu plus tôt l'efficacité de ces bonnes **Pilules Gicquel**, (1 fr. 50 la boîte).
DINARD, curé de Tanis.

Maladies du Cœur

HYDROPIQUES, ASTHMES
Le SIROP de Digital de LABÉLONYE
est le remède par excellence contre ces affections

DRAGÉES de GÉLIS & CONTÉ

Approuvées par l'Académie de Médecine
Le PLUS EFFICACE des FERRUGINEUX

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies,
Douleurs et Crampes d'Estomac
SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS
ET CONTREFAÇONS.

VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une Action Hygiénique sur la Peau. Adhérente et invisible, elle donne au Teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

EXIGER la MARQUE de FABRIQUE
ET LE TIMBRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS.

École de Notariat de Toulouse

DIRECTION: Rue des Lois, 32

PROFESSEURS:

Cours théoriques: M. GUIRAUDUE, Docteur en droit, ancien Notaire, Avocat.

Cours d'actes et d'application: M. CHAYROU, ancien Principal clerc de Notaire, à Paris.

Cours d'Enregistrement: M. NOUBLET, ancien Receveur de l'Enregistrement et des Domaines.

Cours de liquidation (le jeudi matin): M. CHAYROU.

Ouverture des Cours: le lundi 2 novembre 1891

L'enseignement complet dure une année. — Les cours sont de 4 heures par jour et ont lieu le matin de 8 à 10 h., et le soir de 4 à 6 h. — Autant que possible, les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 15 octobre.

La circulaire et le programme de l'enseignement sont envoyés à toute personne qui en fait la demande à M. Chayrou, Directeur de l'École de Notariat, rue des Lois, 32, Toulouse.

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M^{me} V^e BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

HONORÉ Photographie
77, BOULEVARD GAMBETTA, 77
CAHORS

COMMISSION des ORDINAIRES
DU 7^e DE LIGNE

Adjudications

Le 3 novembre 1891, à 2 h. de l'après-midi, la Commission des Ordinaires, procédera, à la caserne Bessières, à Cahors, à l'adjudication des fournitures ci-dessous, nécessaires aux ordinaires de la troupe, savoir:

Pour une période de 6 mois, du 1^{er} janvier au 30 juin 1892:

**Pain de soupe,
Éclairage des chambres.**

Pour une période de l'an du 1^{er} janvier au 31 décembre 1892:

**Épicerie;
Charbon;
Bois;
Balayures et Biscuit;
Os et Eaux grasses.**

Toute personne qui aura l'intention de soumissionner devra faire connaître avant le 25 octobre 1891 ses noms, prénoms, qualités et domicile, au président de la Commission des Ordinaires.

Les soumissions devront être remises sous pli cacheté en séance avec un extrait du casier judiciaire de chaque soumissionnaire.

Le cahier des charges est déposé à la Commission des Ordinaires, où le public peut en prendre connaissance.

Cahors le 13 octobre 1891.

Le Chef de Bataillon, président,
Signé: **MARÉCHAL**.

ON DEMANDE de suite ou dans quelques mois, un Garçon Boucher, connaissant un peu le détail pour la vente au magasin.
S'adresser ou écrire, avant la fin du mois, à M. CAYSAC, boucher à Rodez (Aveyron):

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N^o 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MALADES ET MÉNAGES
Depuis 1867, les plus hautes récompenses
aux grandes Expositions Internationales
Hors concours depuis 1885
SE MÉFIER DES IMITATIONS
Exiger la signat. du Bon J. V. LIEBIG
en encre bleue sur l'étiquette
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ,
PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE,
HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES
PLAQUES et ULCÈRES VARIOLEUX
considérés comme incurables
par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement
du travail, il est à la
portée des petites bourses, et, dès le deuxième
jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par correspondance.
Le propriétaire-gérant: LAYTOU.